

Nantes, le 21 mars 2019

Session Régionale
Avec une aide de 1 M€,
la Région soutient les commerçants
impactés par le mouvement des Gilets Jaunes

La Région des Pays de Loire a adopté en session, jeudi 21 mars 2019, la création d'un fonds de 1 M€ destiné aux commerçants et artisans ayant été particulièrement touchés par le mouvement des Gilets Jaunes. Cette aide financière s'inscrit dans une série de mesures exceptionnelles votées lors de la session et constitue une réponse de la Région à un besoin immédiat des entreprises. Les manifestations et les blocages ont en effet entraîné des jours de fermeture et une baisse de fréquentation qui ont affecté parfois lourdement le chiffre d'affaires des commerçants et artisans ligériens.

Pour aider les commerçants fortement affectés par le mouvement des Gilets Jaunes, la Région a décidé de débloquer une aide exceptionnelle de 1 M €. Les entreprises de moins de 10 salariés, ayant subi une perte de chiffre d'affaires d'au moins 30 % durant les manifestations des gilets jaunes, pourront bénéficier de cette aide. La subvention sera plafonnée à 10 000 € et sera définie en fonction du préjudice subi en comparaison du chiffre d'affaires réalisé sur la période de novembre à février de l'année précédente.

« Convaincue que ce sont d'abord les entreprises qui créent l'emploi, j'ai souhaité dès mon arrivée que la Région les replace au cœur de son action économique. C'est pourquoi nous avons mis à leur disposition de nouveaux outils adaptés aux problématiques qu'elles rencontrent, c'est-à-dire en fonction de leur implantation dans les territoires, de leur taille ou de leur niveau de développement. Les commerces de centres-villes font évidemment pleinement partie du tissu économique régional que nous soutenons. Ce soutien exceptionnel d'1 million d'euros est donc une réponse forte et concrète à notre volonté d'être aux côtés des commerces dans cette période trouble. J'attends maintenant que l'Etat prenne sa part de responsabilité en ramenant l'ordre nécessaire à la restauration d'un climat social apaisé sans lequel nos entreprises ne peuvent se développer sereinement. » déclare Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire.

Depuis le début du mandat, la Région des Pays de la Loire mobilise les acteurs de l'économie régionale pour soutenir sur le long terme les commerçants et artisans. Sous l'impulsion de la Région, la Fédération Bancaire Française (FBF) a écrit à ses adhérents ainsi qu'à ses comités territoriaux pour leur indiquer d'examiner avec bienveillance la situation des artisans et commerçants impactés afin de rechercher des solutions ajustées à leurs besoins (augmentation du plafond du découvert, ouverture de nouvelles lignes de crédit court-terme...).

En partenariat avec BPI France et la Société de Caution Mutuelle pour les petites entreprises (SIAGI), la Région avait mis en place des outils pour aider les TPE et PME des Pays de la Loire, leur permettant de faciliter l'octroi ou le maintien de prêts. Insuffisamment connus, ces aides ont été peu utilisées par les entreprises. C'est pourquoi la Région incite les institutions bancaires à communiquer sur ces facilités accordées aux commerçants et artisans de la Région.

CONTACTS PRESSE :

Gwenola Cariou-Huet: gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92

Joseph Pons: joseph.pons@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 28